

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 4 février 2013 à 19h, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Robert Beauchamp – district #4
 Normand Clermont – district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Tricentris, centre de tri/prévisions budgétaires 2013/adoption
- 3.- Levée de la séance

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par
 et APPUYÉ par

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.- TRICENTRIS, CENTRE DE TRI/PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013/ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE Tricentris, centre de tri, est un organisme public et qu'à ce titre, le budget de celui-ci doit être approuvé par une municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Normand Clermont, conseiller de la Municipalité de Pointe-Calumet, est également président de Tricentris, centre de tri;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2013 de Tricentris, centre de tri, a été présenté au conseil municipal de Pointe-Calumet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par
 et APPUYÉ par

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet adopte, pour l'exercice financier 2013 de Tricentris, centre de tri, le budget joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

3.-

Il est PROPOSÉ par
et APPUYÉ par

QU'À _____, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale